Réception par le préfet : 16/11/2023

Liberté · Égalité · Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE	ētaples surmer
Délibération n° 31	Conseil Municipal du Mardi 14 novembre 2023
Service : Maréis	Domaine de compétence : 7.1 Décisions budgétaires

Le Mardi Quatorze Novembre deux mille vingt trois à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en réunion publique, à la salle de La Corderie, sous la présidence de Monsieur le Maire.

Date de convocation : 06/11/2023

Membres présents: 22

Membres ayant donné pouvoir : 8

Membre(s) excusé(s): 0

Membre(s) non excusé(s): 3

Nombre de votants : 30

Affiché le 17/11/2023

Présents: Monsieur Franck TINDILLER, Madame Christelle BEAURAIN, Monsieur Charles LANQUETIN, Monsieur Bernard GHESELLE, Madame MAILLART, Madame Nathalie TILLIER WAUQUIER, Madame Dominique DELSAUX, Adjoints, Monsieur Gérard ANDRE, Monsieur Jean-Michel GOSSELIN, Madame Lyliane DUFOUR, Madame Marie-Antoinette LISIK, Madame Aurore WACOGNE, Madame Josiane BOUTOILLE, Monsieur Philippe RAMET, Madame ROSSIGNOL, Monsieur Frédéric CADET, Monsieur Adrien BACLET. Monsieur René BONVOISIN, Monsieur Maxime GUERVILLE, Monsieur Jean-Pierre BOUVILLE, Monsieur Jean-Pierre LAMOUR Conseillers municipaux.

Absents excusés ayant donné pouvoir : Madame Justine GOSSELIN à Madame Maryse MAILLART, Madame Andréa ÉLYSÉ à Madame Marie-Antoinette LISIK, Monsieur Sébastien BAILLET à Madame Nathalie TILLIER, Monsieur Robert BAILLET à Monsieur Philippe RAMET, Monsieur Grégory HURTREL à Monsieur Adrien BACLET, Madame Sophie DENEUX à Monsieur Jean-Pierre BOUVILLE, Madame Coralie PRUVOST à Monsieur Franck TINDILLER, Madame Anne-Marie GOLDSTEIN à Monsieur Jean-Pierre LAMOUR.

## Absent (s) excusé (s):

Absent (s) non excusé(s): Madame Marine NEMPONT, Monsieur Xavier BRASSART, Monsieur Jean-Paul HAGNÉRÉ.

Votants: 30

Secrétaire de séance : Madame Caroline ROSSIGNOL

Objet : Tarifs des articles de la boutique à compter du 25 mai 2023

Rapporteur: Monsieur Franck TINDILLER

Synthèse de la délibération :

Tarifs des articles de la boutique à compter du

25 mai 2023

**Vu** la commission n°3 « Rayonnement de la ville d'Etaples-sur-mer du 15 mars 2023,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'approuver la grille des tarifs des articles de la boutique MAREIS (ci-jointe), commandés à partir du 25 mai 2023 et des modifications des prix de certains articles. L'argent est encaissé via la régie « Boutique Maréis ».

## La délibération est adoptée par 30 voix pour.

Vu pour être affiché le 17 Novembre 2023 conformément aux prescriptions de l'Article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire Franck TINDILLER

Les présentes délibérations peuvent faire l'objet dans les deux mois suivant leur publication

d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Lille.